Prononciation : l'accent tonique, l'accent écrit et l'intonation

Fiche méthode

(Espagnol 5e · Phonologie et prononciation · L'accent et l'intonation)

La démarche pour lire un mot et placer l'accent

1. Découper : une voyelle ou une diphtongue par syllabe ; une consonne seule va avec la voyelle suivante ; ch, ll, rr, br, pl… restent ensemble.

2. Trouver la syllabe tonique : s'il y a un accent écrit, c'est elle ; sinon, voyelle, n, s → avant-dernière ; autre consonne (et y) → dernière.

3. Écrire un mot entendu : je repère la syllabe tonique ; la règle la donne → pas d'accent ; sinon → accent sur sa voyelle (esdrújula : toujours).

4. Cas particuliers : i ou u tonique à côté de a, e, o → accent ; au pluriel et au féminin, je refais le test ; mot d'une syllabe → pas d'accent, sauf tú, él, mí, sí, sé, té, más.

5. Lire une phrase : ¿ sans mot interrogatif → la voix monte à la fin ; ¿ + qué, dónde… → haut, puis elle descend ; ¡ → fort, puis elle descend ; affirmation → elle descend.

Le réflexe — Voyelle, n, s → avant-dernière ; autre consonne → dernière ; si la voix ne suit pas la règle → accent écrit.

Cas 1 · La syllabe tonique

Réflexe — je découpe, je regarde la dernière lettre : voyelle, n, s → avant-dernière ; sinon → dernière.

Exemple 1. Trouver la syllabe tonique de « bailan ».

bai-lan : il finit par n → avant-dernière : **bai**-lan (la voix sur le a de la diphtongue).

Exemple 2. Trouver la syllabe tonique de « cristal ».

cris-tal : il finit par l → dernière : cris-**tal**.

Attention — le s du pluriel et le n des verbes ne déplacent pas la voix : **ca**-sas, **can**-tan ; y final = consonne (es-**toy**).

Cas 2 · L'accent écrit

Réflexe — la règle donne la syllabe tonique → pas d'accent ; sinon → accent ; esdrújula → toujours.

Exemple 1. Écrire le mot entendu ra-**ton** (la souris).

aguda terminée par n → la règle donnerait **ra** → accent : **ratón**.

Exemple 2. Écrire le mot entendu **u**-til (utile).

llana terminée par l → la règle donnerait **til** → accent : **útil**.

Attention — accent sur a, e, o dans une diphtongue (*también*) ; pas d'accent sur *fue, dio, pie* ; les majuscules gardent l'accent.

Cas 3 · Día, país et le pluriel

Réflexe — i ou u séparé de a, e, o et tonique → accent ; pluriel, féminin : je refais le test.

Exemple 1. Écrire le prénom entendu Lu-**ci**-a.

i tonique séparé du a → **Lucía**.

Exemple 2. Écrire le pluriel de « el autobús ».

au-to-**bu**-ses : llana terminée par s → **los autobuses**, sans accent.

Attention — *Mario* (diphtongue) ≠ *María* ; *joven* → *jóvenes* : l'accent apparaît.

Cas 4 · L'accent qui distingue

Réflexe — je traduis : toi, lui, moi, oui, je sais, le thé, plus → accent.

Exemple 1. Compléter : « ¿___ (tú / tu) hermana viene? »

« ta sœur » : déterminant → **tu** hermana.

Exemple 2. Compléter : « A ___ (mí / mi) me gusta. »

« à moi », après la préposition *a* → **mí**.

Attention — *ti* n'a jamais d'accent ; *al*, *del* avec l'article, mais *a él*, *de él*.

Cas 5 · L'intonation

Réflexe — ¿ → monte à la fin ; ¿ + mot interrogatif → haut puis descend ; ¡ → fort puis descend.

Exemple 1. Lire « ¿Quieres agua? »

question fermée (sí / no) : la voix **monte** à la fin, sur *a*-gua.

Exemple 2. Lire « ¿Por qué lloras? »

mot interrogatif : voix **haute** sur *por qué*, puis elle **descend**.

Attention — le signe ¿ ou ¡ se met là où commence la question : *Si hace sol, ¿salimos?*

Les pièges

- Appuyer sur la fin du mot comme en français : *tomate* = to-**ma**-te, *Carmen* = **Car**-men.
- Mettre un accent sur un mot qui suit la règle (« exámen », « jóven ») ou l'oublier sur une esdrújula (« musica »).
- Garder l'accent au pluriel par habitude : *canción* → *canciones*, *inglés* → *ingleses* ; oublier celui qui apparaît : *exámenes*.
- Écrire « tí » ou confondre *tu* (ton) et *tú* (toi), *si* (si) et *sí* (oui), *se* et *sé* (je sais).
- Faire monter la voix à la fin d'une question avec *qué, dónde, cuándo* : c'est le mot interrogatif qui porte la voix.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).